

## Château de Clisson (suite) - vue pleine page 50°



Figure 319 : Exemple de photomontage - Photomontage n°38 " Château de Clisson " (Planche 3/4)



Figure 320 : Exemple de photomontage - Photomontage n°38 " Château de Clisson " (Planche 4/4)

• **Conclusion intermédiaire au niveau du périmètre intermédiaire**

Les impacts du projet à une distance comprise entre 5 et 10 km sont ponctuellement faibles ou modérés, la plupart du temps ils sont nuls.

→ **Sensibilités paysagères :**

Les vues sur le parc éolien des Trois Sentiers à cette distance sont la plupart du temps fermées par la densité de la trame bocagère et l'absence de relief permettant de s'en extraire. Ces vues fermées en direction du site du parc expliquent le faible nombre de points de vue retenus pour illustrer ce périmètre.

Des vues ponctuelles restent possibles au nord du projet, notamment depuis la D748 au nord de La Chapelle- Saint-Laurent. Depuis le sud entre Neuvy-Bouin et Secondigny, des vues très ponctuelles sont également possibles.

→ **Sensibilités patrimoniales :**

Toujours au nord de La Chapelle-Saint-Laurent, une covisibilité indirecte existe avec la basilique. L'impact reste modéré du fait du caractère très ponctuel de cette vue et de la faible visibilité de la Basilique Notre-Dame de Pitié.

Depuis le château de Clisson, les éoliennes sont visibles depuis certains lieux du parc du château, l'impact est faible.

→ **Impacts cumulés :**

Du fait de la faible visibilité des éoliennes du parc des Trois Sentiers dans ce périmètre, les impacts cumulés sont la plupart du temps nuls et ponctuellement très faibles.

→ Exemples de photomontage au sein du périmètre éloigné (plus de 10 km)

❖ Photomontage n°51 : Remparts de Parthenay

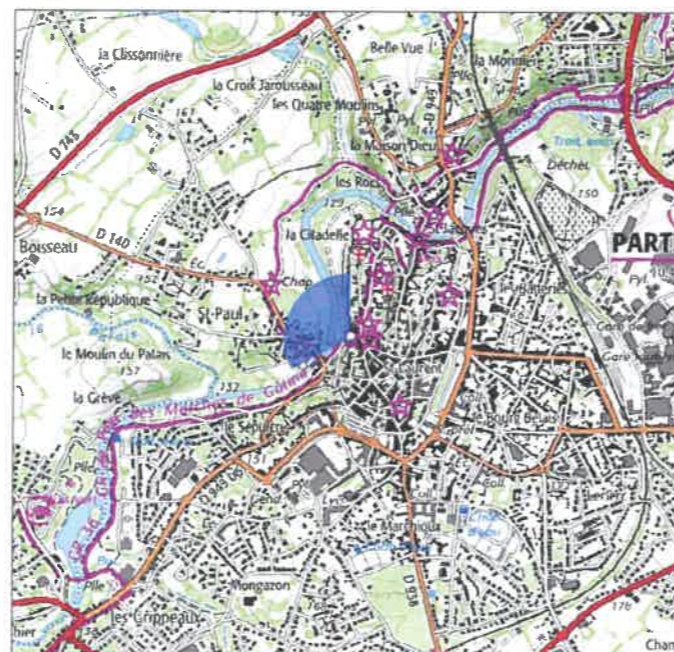
## Remparts de Parthenay

### Localisation du point de vue

Carte IGN élargie



Carte IGN zoomée



Vue aérienne



### Caractéristiques de la photographie

Appareil photo : Sony Alpha 6000  
Longueur focale : 45 mm eq.  
Assemblage panoramique : cylindrique

Date de prise de vue : 17/10/2018  
Coordonnées Lambert 93 (X ; Y) : 451 322 ; 6 621 630  
Distance (m) à l'éolienne la plus proche : 16 221 (E4)

### Commentaire

La partie sud des remparts de Parthenay est celle présentant la vue la plus ouverte en direction du nord et du parc éolien des Trois Sentiers. La vue ouverte et plongeante permet de découvrir en un seul regard le cours du Thouet qui coule au pied des remparts, les quartiers nord-ouest de la ville de Parthenay ainsi que le paysage de bocage de la Gâtine de Parthenay. Plus au nord, en parcourant les remparts, les vues se ferment progressivement se limitant à la rive opposée du Thouet. L'éolienne E4 la plus proche est distante de plus de 16 km depuis le point de vue.

Le parc éolien des Trois Sentiers est très partiellement visible. Les pales des éoliennes E2, E3 et E4 apparaissent à travers la ramure des arbres, les mâts étant masqués par le relief. Les pales de l'éolienne E4 sont masquées par des conifères. L'emprise visuelle horizontale du projet est inférieure à 5°, ce qui est très réduit. L'impact en visibilité est très faible.

Une bonne partie des parcs éoliens présents en Gâtine sont visibles depuis ce lieu. Les deux éoliennes du parc de Saint-Aubin-le-Cloud sont les plus visibles car les plus proches. En arrière de ce parc apparaissent les éoliennes de Vernoux-en-Gâtine puis sur la droite les éoliennes de Neuvy-Bouin et du Grand Linault. Toujours plus à droite, le parc éolien du Grand Colombier est partiellement visible en arrière-plan. Le nombre de parcs éoliens visibles est donc important, toutefois, du fait de la faible visibilité du projet, les impacts cumulés sont modérés.

### Impact paysager



Figure 321 : Exemple de photomontage - Photomontage n°51 " Remparts de Parthenay " (Planche 1/4)

Etat initial // panoramique 120°



Photomontage esquissé avec le projet des Trois Sentiers



Photomontage avec le projet des Trois Sentiers



Figure 322 : Exemple de photomontage - Photomontage n°51 " Remparts de Parthenay " (Planche 2/4)

## Remparts de Parthenay (suite) - vue pleine page 50°



Figure 323 : Exemple de photomontage - Photomontage n°51 " Remparts de Parthenay " (Planche 3/4)

## Photomontage n° 51



Figure 324 : Exemple de photomontage - Photomontage n°51 " Remparts de Parthenay " (Planche 4/4)

❖ Photomontage n°53 : Parthenay centre

## Parthenay centre

### Localisation du point de vue

Carte IGN élargie



Carte IGN zoomée



Vue aérienne



#### Caractéristiques de la photographie

Appareil photo : Sony Alpha 6000  
 Longueur focale : 45 mm eq.  
 Assemblage panoramique : cylindrique

Date de prise de vue : 02/11/2017  
 Coordonnées Lambert 93 (X ; Y) : 451 445 ; 6 621 213  
 Distance (m) à l'éolienne la plus proche : 16 509 (E4)

#### Commentaire

Ce point de vue a été réalisé depuis la place du 11 Novembre à Parthenay. Depuis cette place en pente, les vues sont partiellement ouvertes et plongeantes en direction de la Gâtine de Parthenay. Les masques générés par le bâti et le mobilier urbain sont nombreux. Les éoliennes du parc éolien du Colombier sont visibles à droite du panneau de stop.

Aucune éolienne du parc éolien des Trois Sentiers n'est visible depuis ce lieu, les éoliennes étant masquées par l'immeuble sur la gauche. L'impact paysager est nul.

#### Impact paysager



Figure 325 : Exemple de photomontage - Photomontage n°53 " Parthenay centre " (Planche 1/4)

Etat initial // panoramique 120°



Photomontage esquissé avec le projet des Trois Sentiers



Photomontage avec le projet des Trois Sentiers



-60° -45° -30° -15° 0 15° 30° 45° 60°

Figure 326 : Exemple de photomontage - Photomontage n°53 " Parthenay centre " (Planche 2/4)



## Parthenay centre (suite) - vue pleine page 50°



Figure 327 : Exemple de photomontage - Photomontage n°53 " Parthenay centre " (Planche 3/4)

## Photomontage n° 53



Figure 328 : Exemple de photomontage - Photomontage n°53 " Parthenay centre " (Planche 4/4)

❖ Photomontage n°59 : Vallée du Thouet – Belvédère du Fief d'Argent

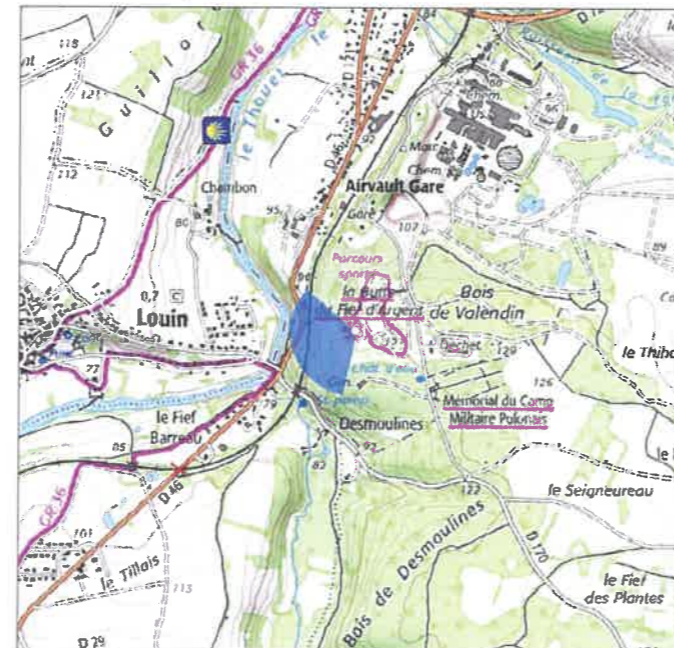
## Vallée du Thouet - Belvédère du Fief d'Argent

### Localisation du point de vue

Carte IGN élargie



Carte IGN zoomée



Vue aérienne



#### Caractéristiques de la photographie

Appareil photo : Sony Alpha 6000  
Longueur focale : 45 mm eq.  
Assemblage panoramique : cylindrique

Date de prise de vue : 14/02/2019  
Coordonnées Lambert 93 (X ; Y) : 460 232 ; 6 638 398  
Distance (m) à l'éolienne la plus proche : 25 203 (E2)

#### Commentaire

Sur les rebords du Thouet, entre Airvault et Saint-Loup-sur-Thouet, le belvédère du Fief d'Argent offre des vues largement ouvertes en direction de l'ouest et du site du parc éolien des Trois Sentiers. Le Fief d'Argent constitue un relief artificiel, il s'agit en effet d'un ancien terril, témoin de l'ancienneté de l'exploitation de carrières à cet endroit. L'encaissement de la vallée du Thouet atteint ici les 30 m, et même 60 m par rapport au Fief d'Argent. L'éolienne E2 la plus proche est ici distante d'environ 25 km du point de vue.

Les bouts des pales des quatre éoliennes du parc des Trois Sentiers apparaissent au loin. Avec visibilité partielle à une telle distance, l'impact en visibilité sera très faible.

À cette distance, les impacts cumulés sont nuls.

#### Impact paysager

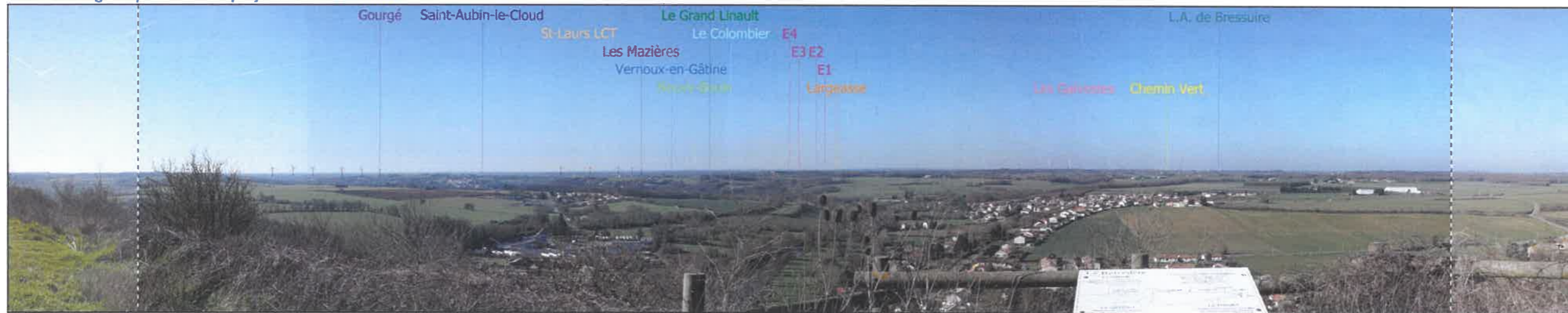


Figure 329 : Exemple de photomontage - Photomontage n°59 " Vallée du Thouet – Belvédère du Fief d'Argent " (Planche 1/4)

Etat initial // panoramique 120°



Photomontage esquissé avec le projet des Trois Sentiers



Photomontage avec le projet des Trois Sentiers

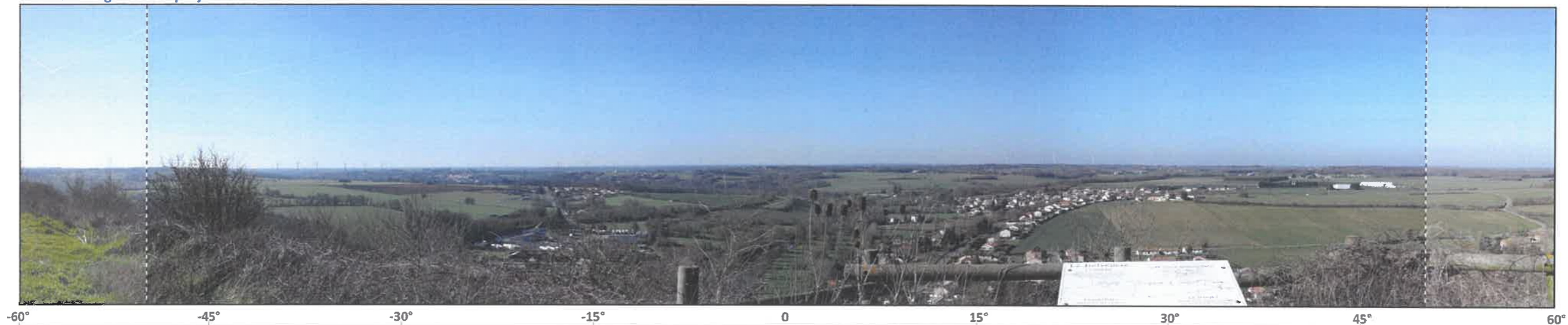


Figure 330 : Exemple de photomontage - Photomontage n°59 " Vallée du Thouet – Belvédère du Fief d'Argent " (Planche 2/4)

## Vallée du Thouet - Belvédère du Fief d'Argent (suite) - vue pleine page 50°



Figure 331 : Exemple de photomontage - Photomontage n°59 " Vallée du Thouet – Belvédère du Fief d'Argent " (Planche 3/4)

Photomontage n° 59



Figure 332 : Exemple de photomontage - Photomontage n°59 " Vallée du Thouet – Belvédère du Fief d'Argent " (Planche 3/4)



Figure 333 : Point de vue n° 49 : Château de Bressuire



Figure 334 : Point de vue n° 51 : Remparts de Parthenay

- **Conclusion intermédiaire au niveau du périmètre éloigné**

De manière générale, les impacts du projet à plus de 10 kilomètres sont nuls à modérés.

- **Sensibilités paysagères :**

Des vues sont notamment possibles depuis des belvédères sur les contreforts des Colines Vendéennes au sud et à l'ouest, principalement dans le secteur de l'Absie. Les impacts restent faibles à très faibles.

Les rebords est de la vallée du Thouet présentent également des vues ponctuellement ouvertes en direction du parc éolien des Trois Sentiers, notamment depuis le belvédère du Fief d'Argent. À une distance d'environ 30 km, les impacts sont très faibles, voire nuls.

Les principaux pôles d'habitations du territoire d'étude sont très faiblement impactés. Depuis Bressuire, les vues sont fermées par le relief et le bâti, l'impact est nul. Depuis Parthenay, les vues s'ouvrent ponctuellement à la faveur de l'encassement de la vallée du Thouet. Les impacts restent très réduits.

Depuis les principaux axes de communications comme la D744 à l'ouest et la N149 à l'est, des vues partielles s'ouvrent très ponctuellement, l'impact est très faible.

- **Sensibilités patrimoniales :**

Les impacts concernant les entités patrimoniales sont également restreints. Ils sont nuls pour le château de Bressuire, le château du Theil, le château de la Roche Faton et le château d'Orfeuille.

Depuis la partie la plus haute des remparts de Parthenay, les bouts de pales de 3 éoliennes du parc des Trois Sentiers seront visibles en arrière-plan du bocage. L'impact est très faible, même s'il existe.

- **Impacts cumulés :**

Les impacts cumulés sont ponctuellement modérés, notamment depuis la partie haute des remparts de Parthenay depuis laquelle 5 parcs éoliens sont plus ou moins partiellement visibles. Des impacts cumulés existent également depuis les hauteurs au sud de Secondigny et depuis les belvédères dans le secteur de l'Absie. Ces impacts restent modérés du fait de la faible visibilité du parc des Trois Sentiers.

En dehors des points hauts du sud du territoire d'étude, les impacts cumulés sont faibles et la plupart du temps nuls.

## VI.5.1.4. Conclusion de l'analyse des impacts vis-à-vis des sensibilités identifiées

- **Les impacts du projet éolien des Trois Sentiers sur le paysage**

Depuis la majorité des vues, la lisibilité de l'implantation du projet est bonne. L'implantation de 2 bouquets d'éoliennes est perceptible et permet de conserver une bonne compacité du projet. L'emprise visuelle horizontale du projet est très faible depuis le nord et le sud, elle reste contenue depuis l'est et l'ouest.

Les impacts les plus importants se localisent depuis les lieux d'habitation proches, notamment à l'ouest du projet. Ils sont alors forts et ponctuellement très forts. Au-delà d'un kilomètre, les impacts diminuent et sont modérés à forts. Les nombreuses haies bocagères viennent créer des masques plus ou moins partiels et la hauteur perçue des éoliennes diminue. Les impacts depuis les bourgs proches seront très réduits. Les vues depuis les centres-bourgs de Clessé, Neuvy-Bouin et La Chapelle-Saint-Laurent seront fermées par le relief et la végétation. Des vues plus ou moins partielles seront néanmoins possibles depuis les sorties de bourgs.

Depuis les principaux pôles d'habitation du territoire que sont Bressuire et Parthenay, les impacts seront nuls à partiels. Parthenay disposera ponctuellement de quelques vues ouvertes en direction du projet, l'impact restera très faible.

Depuis la D748, l'impact reste ponctuel et limité à quelques points hauts du parcours. Il en est de même pour le réseau routier local avec la D19 et la D143 qui passent à proximité du projet.

- **Les impacts cumulés du parc des Trois Sentiers avec les autres parcs éoliens**

Les parcs éoliens présents sur le secteur sont notamment concentrés au sud du projet éolien des Trois Sentiers avec les parcs de Neuvy-Bouin, de Vernoux-en-Gâtine et du Grand Linault. Les impacts cumulés avec ces parcs sont modérés, notamment depuis les belvédères présents sur les contreforts des Colines Vendéennes autour de l'Absie, mais également depuis les rebords du Thouet à Parthenay. Ils sont ponctuellement forts depuis certains éléments patrimoniaux comme nous le verrons au prochain paragraphe.

L'occupation visuelle des horizons sera notablement accentuée depuis certains bourgs au sud (Neuvy-Bouin et Pougne-Hérison) et à l'ouest (Largeasse et Traves). Ces valeurs importantes sont à relativiser, car elles prennent mal en compte la présence du réseau bocager qui vient fermer les vues. Ces calculs sont donc très maximisants en comparaison de l'effet perçu sur le terrain. Ils témoignent toutefois du développement de l'éolien sur ce territoire.

- **Les impacts cumulés du projet éolien des Trois Sentiers sur le patrimoine**

La réalisation de photomontages en situation de visibilité ou covisibilité avec les éléments patrimoniaux a permis de définir les impacts présentés dans le tableau ci-contre.

Les impacts sont modérés à forts pour quelques éléments patrimoniaux situés à proximité du site du parc des Trois Sentiers. On citera notamment l'Église Notre-Dame de Pitié et le Chaos granitique de Gâtine Poitevine et la Roche Branlante la Garrelière. Pour l'Église Notre-Dame de Pitié les impacts sont concentrés à l'extrémité du Parvis qui offre une vue ouverte en direction du site du parc. Ces impacts sont modérés, ils sont forts en prenant en compte les impacts cumulés. Concernant le site classé Chaos granitique de Gâtine Poitevine, les vues ouvertes se concentrent à sa périphérie, les vues étant fermées en son centre, notamment depuis la Roche Branlante de la Garrelière.

Pour les autres monuments historiques et sites, les impacts sont très faibles à nuls. Les vues depuis les remparts de Parthenay notamment, ne seront que très partielles en direction du parc des Trois Sentiers.

Pour le petit patrimoine proche comme le Calvaire de Peu, le Moulin de la Mothe, le Pas-de-la-Vierge et la Croix de Jérusalem, l'impact est modéré. Les éoliennes sont visibles mais l'implantation est lisible et l'emprise horizontale du projet contenue. À noter toutefois les impacts cumulés forts depuis le calvaire de Peu.

Les autres richesses touristiques ne sont pas ou très peu impactées.

Globalement, l'impact sur le patrimoine est restreint, la trame bocagère agissant comme un filtre visuel pour la plupart des éléments patrimoniaux.

Tableau 139 : Tableau de synthèse des impacts sur le patrimoine

Commune	Nom	Impact	PDV
La-Chapelle-Saint-Laurent	Église Notre-Dame-de-Pitié (MH01)	Modéré (Fort en cumulé depuis le sud du Parvis)	21 - 35
	Pas-de-la-Vierge et Croix de Jérusalem (Petit patrimoine)	Modéré	17
	Moulin de la Mothe (Petit patrimoine)	Modéré	14
	Château des Mothes (Petit patrimoine)	Faible	24
Clessé	Église Saint-Hilaire (Petit patrimoine)	Nul	27-29
	Calvaire de Peu (Petit patrimoine)	Modéré (fort en cumulé)	33
Pougne-Hérison	Château, église Saint-Georges et auberge de Hérison (MH04-06)	Faible à nul	30-31
	Merveille de Hérison (site classé)	Nul	28
Neuvy-Bouin	Chaos granitique de Gâtine Poitevine et Roche branlante la Garrelière (Site classé)	Modéré	19
	Moulin petit Fay (Petit patrimoine)	Faible	20
	Église de Neuvy-Bouin (Petit patrimoine)	Nul	26
Traves	Église Saint-Denis et calvaire (Petit patrimoine)	Nul	23
Largeasse	Chaos granitique de Gâtine Poitevin et Jardins des Chirons (Site classé)	Très faible à nul	39-41
	Logis de la Chabirandièrre (MH08)	Nul	36
l'Absie	Ancienne abbaye (MH09)	Nul	45
Moncoutant	Château (Tourisme)	Nul	
	Pescalis (Tourisme)	Très faible	46
Bressuire	Château (MH25)	Nul	49
Boismé	Château de Clisson (Tourisme)	Faible	38
Lageon	Église de la Boissière-Thouarsaise (ancienne église Saint-Benoît de la Boissière) (MH44)	Nul	48
Saint-Aubin-le-Cloud	Château du Theil (MH02 et Site inscrit)	Nul	42
Parthenay	Monuments historiques, sites inscrits, site patrimonial remarquable et Pays d'Art et d'histoire (MH57-74)	Très faible à nul (modéré en cumulé)	50-51-53
Azay-sur-Thouet	Église Saint-Hilaire (MH03)	Nul	
Lhoumois	Château de La Roche Faton (MH50)	Nul	57
Gourgé	Château d'Orfeuille (MH43)	Nul	55
	Église (MH46)	Nul	56
Airvault	Belvédère du Fief d'Argent (tourisme)	Très faible	59



VI.5.2. ANALYSE DES AUTRES IMPACTS DU PROJET

VI.5.2.1. Analyse des effets visuels liés au chantier

Lors du chantier de construction des éoliennes, différentes phases techniques peuvent avoir un impact sur le paysage. Il s'agit d'effets temporaires concernant :

- les chemins permettant l'accès au site d'implantation,
- la mise en place des fondations des éoliennes,
- la mise en place d'aires de grutage,
- le montage des éoliennes.

- **Mise en place des voies d'accès**

Une partie des voies d'accès au parc pour la construction et la maintenance des éoliennes sont existantes, elles sont rayées en vert sur le plan ci-contre. Un renforcement de certains de ces chemins est à réaliser.

Quelques nouveaux chemins seront créés, notamment pour l'accès aux éoliennes du nord. Ces accès apparaissent avec des rayures rouges sur le plan ci-contre. Ils longent pour une grande partie des haies bocagères, leur visibilité dans le paysage sera restreinte. L'impact est faible et local.

- **Mise en place des fondations**

Les fondations des éoliennes ont un diamètre d'environ 24 mètres et une profondeur comprise entre 3 m et 3,8 m suivant les données géotechniques.

Une fois mises en place, elles sont recouvertes de terre végétale. Aucun impact paysager n'est donc à envisager.



Figure 335 : Illustration de la mise en place de la fondation d'une éolienne

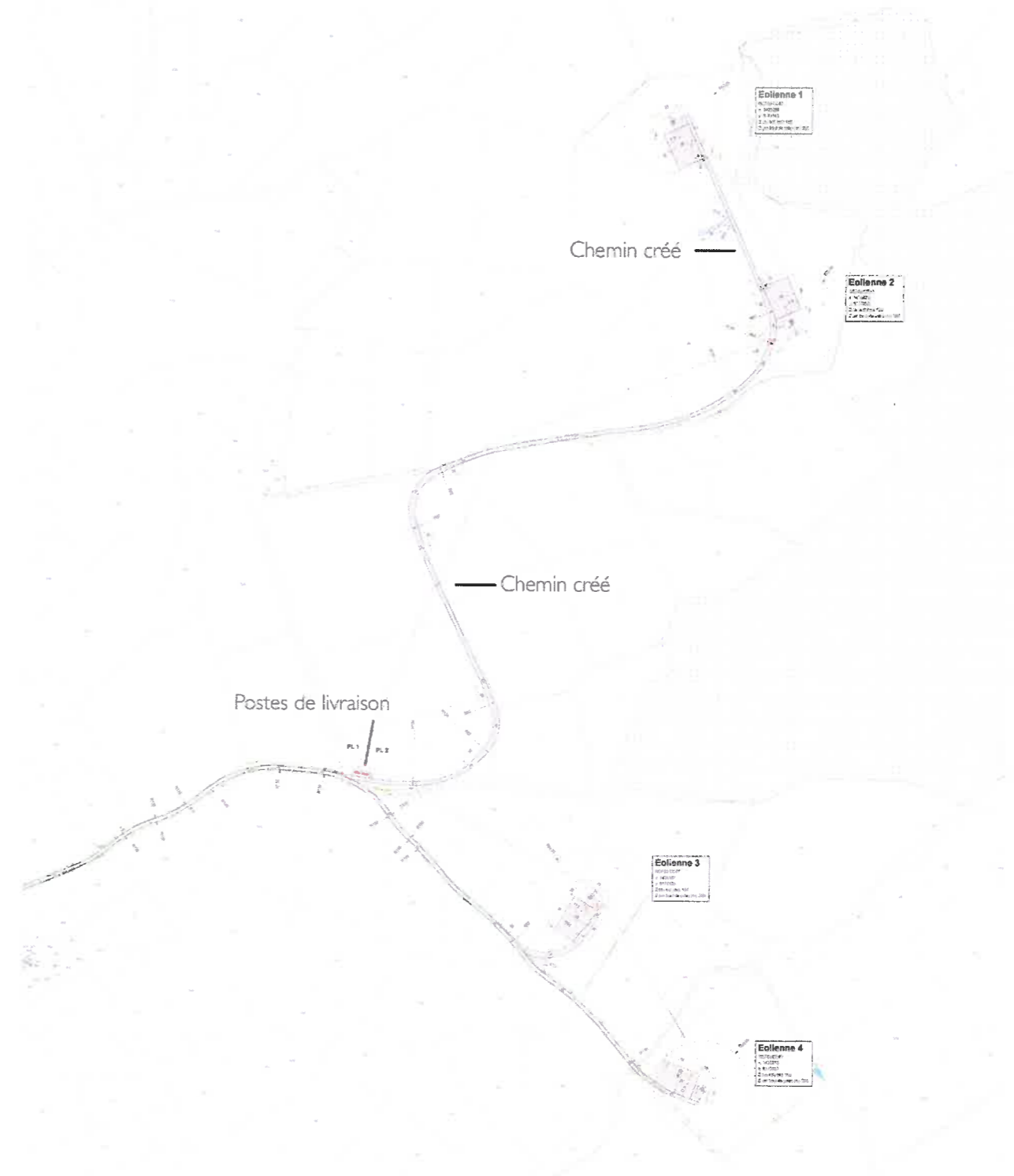


Figure 336 : Plan identifiant la localisation des aménagements du projet de parc éolien des Trois Sentiers

- **Mise en place d'aires de grutage**

Afin d'accueillir les grues nécessaires au montage de chaque éolienne, une plateforme de grutage de 50 x 35 mètres est créée. Ces aires de montage resteront en place après le montage des éoliennes comme aires de maintenance permanentes.

L'impact paysager de ces aires réalisées en stabilisé renforcé est très restreint.

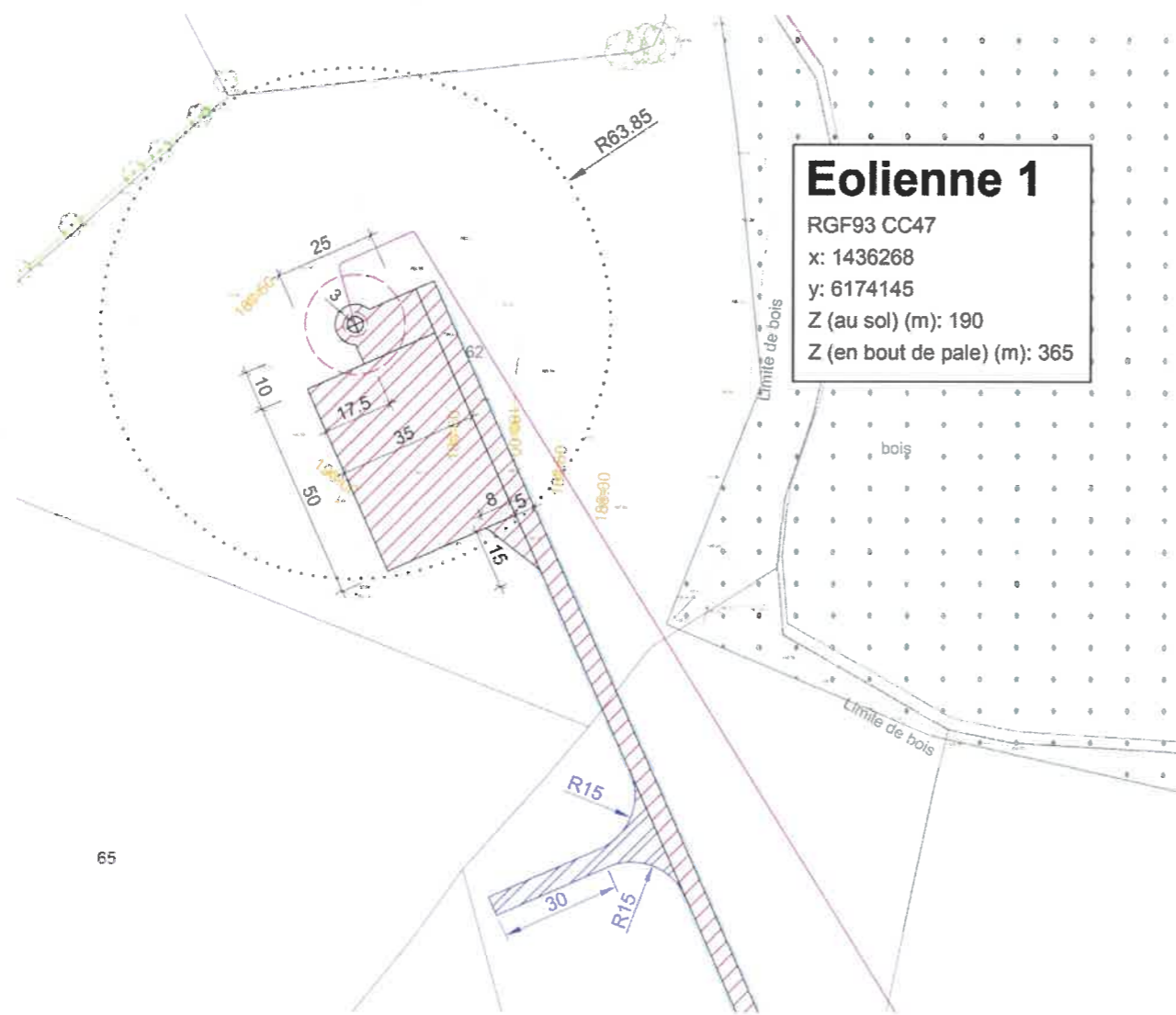


Figure 337 : Zoom au niveau de l'éolienne E1 sur le plan identifiant la localisation des aménagements du projet de parc éolien des Trois Sentiers

- **Assemblage de l'éolienne**

Les éoliennes sont assemblées sur site par une grue après livraison en kit des différents éléments de l'éolienne.

L'impact paysager de l'assemblage de l'éolienne tient essentiellement à la présence de la grue, il est donc temporaire.

- **Mesures mises en œuvre afin de limiter l'impact du chantier**

Les impacts du chantier étant très réduits et temporaires, aucune mesure particulière n'est prise pour limiter son impact. La réutilisation des chemins existants est maximisée afin de limiter la création de nouveaux chemins, sauf pour les sections de chemins bordées d'arbres à haute importance écologique évitées par la création de nouveaux chemins.



Grue sur sa plateforme

Figure 338 : Illustration d'une grue sur plateforme de montage utilisée pour l'assemblage des éoliennes



Assemblage d'une éolienne

Figure 339 : Illustration d'opération d'assemblage d'une éolienne

VI.5.2.2. Analyse des effets visuels liés aux infrastructures entourant le projet

• **Mise en place de 2 postes de livraison**

Les seules infrastructures mises en place autour du projet sont deux postes de livraison installés en bordure du chemin d'accès créé pour accéder aux éoliennes E1 et E2 à l'endroit où celui-ci se sépare du chemin d'accès aux éoliennes E3 et E4.

Les dimensions de chacun des postes de livraison sont de 9 m de longueur, 2,65 m de largeur et 3,4 m de hauteur, enterré sur 80 cm environ (soit 2,6 m hors sol). Ils seront mis en place sur une plateforme de 22,5 m de longueur par 7,2 m de largeur. Afin d'assurer leur intégration paysagère, un bardage bois vertical est proposé pour habiller ces postes.

L'impact visuel de ces éléments sera limité du fait de leurs dimensions réduites et de la proximité de haies bocagères.



Figure 340 : Illustration du type d'habillage possible d'un poste de livraison



Figure 342 : Lieu d'implantation des postes de livraison

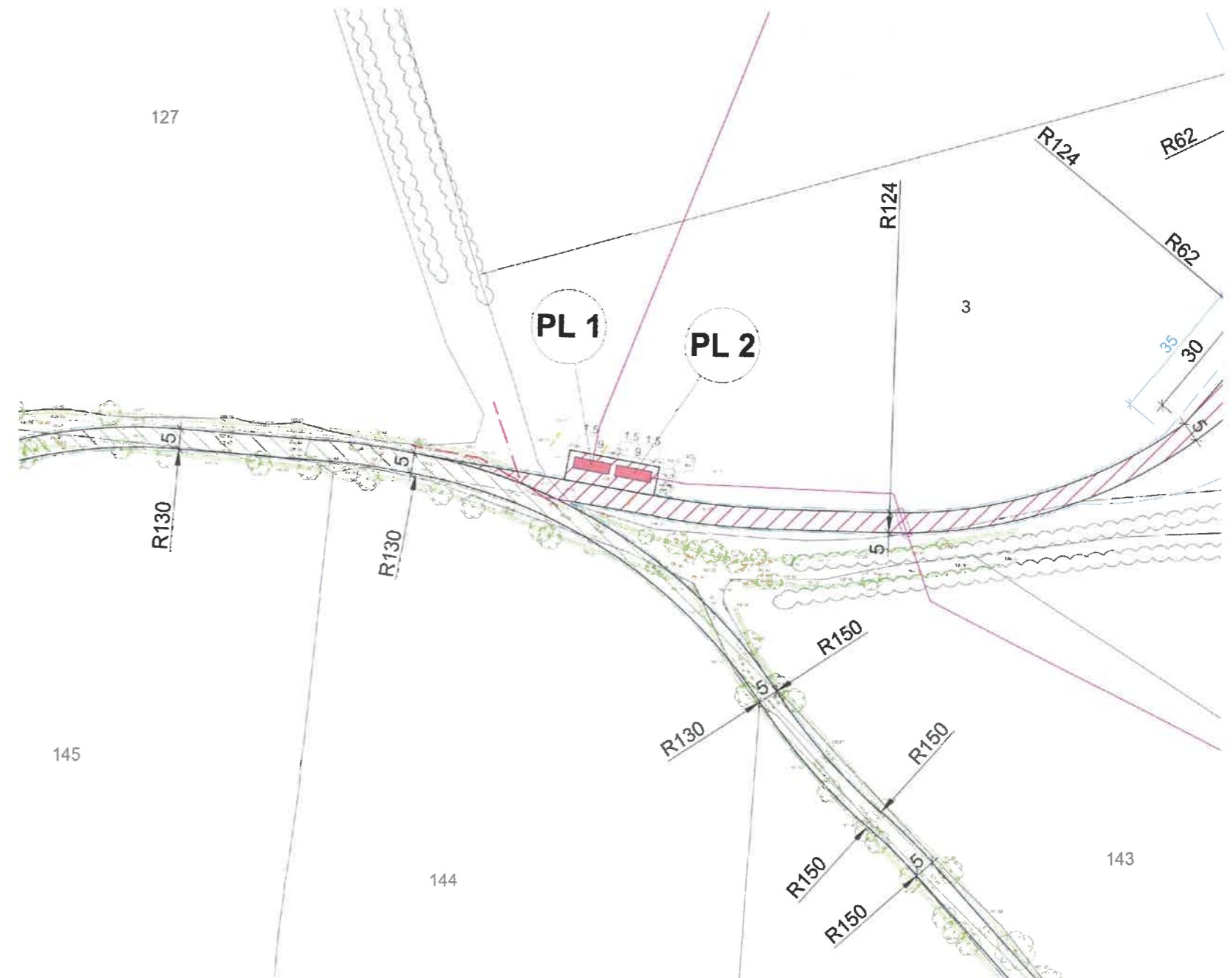


Figure 341 : Zoom au niveau des poste de livraison sur le plan identifiant la localisation des aménagements du projet de parc éolien des Trois Sentiers

## VI.5.3. MESURES PROPOSEES DANS LE CADRE DU PROJET EOLIEN DES TROIS SENTIERS

## VI.5.3.1. Une implantation qui dès sa conception a pris en considération les enjeux et préconisations paysagères

Il convient de rappeler que la prise en considération des enjeux, sensibilités et contraintes, qui attrait à l'environnement paysager du projet a été un des critères majeurs dans la construction progressive de l'implantation du projet éolien des Trois Sentiers. Effectivement, les variantes successives ayant conduit à définir une implantation définitive ont systématiquement cherché à accroître la lisibilité et l'homogénéité de l'implantation. C'est ainsi que la variante 1 à 6 éoliennes a été écartée en partie à cause d'une trop forte visibilité dans le secteur est de la ZIP, mais surtout que le positionnement des éoliennes E3 et E4 de la variante 3 (optimisée d'un point de vue environnemental) a subi des ajustements mineurs afin d'améliorer l'alignement de l'implantation des deux bouquets d'éoliennes en terme d'interdistance et de parallélisme.

**Rappel des mesures prises lors de la définition de la configuration finale du projet :**

L'implantation finale du projet illustrée par la variante 3 « optimisée » est le fruit d'ajustements mineurs réalisés sur le positionnement des éoliennes E3 et E4 lors d'une réunion avec les différents bureaux d'étude impliqués dans la réalisation des différentes pièces du Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale. Ces ajustements avaient notamment pour but d'améliorer l'alignement de l'implantation des deux bouquets d'éoliennes en terme d'interdistance et de parallélisme. L'éolienne E3 a été décalée de 15 m vers l'est et l'éolienne E4 de 75 m vers l'ouest.



Figure 343 : Ajustement de la position des éoliennes E3 et E4

### VI.5.3.2. Mesures d'accompagnement du projet

- **Création d'un sentier thématique avec aménagements paysagers**

Suite à la décision des trois communes de la Chapelle-Saint-Laurent, Neuvy Bouin et Clessé d'engager ensemble une réflexion sur le développement d'un projet éolien sur leur territoire, un comité de pilotage commun a été composé en 2018. L'objectif de ce COPIL était de construire un projet porté par le territoire et également de travailler sur les mesures à mettre en place. La mesure d'accompagnement principale du projet a ainsi été définie par les membres du COPIL.

Cette mesure consiste à créer un sentier de randonnée thématique d'une longueur d'environ 22 km faisant le tour du site d'implantation du parc éolien des Trois Sentiers et passant par les trois communes.

L'objectif de ce sentier sera de sensibiliser ses usagers sur les thèmes des énergies renouvelables, de l'éolien, des économies d'énergie, de la biodiversité, et du patrimoine paysager local. Il permet à travers les trois communes de créer un lien social sur le territoire.

Initialement, les trois communes étaient concernées par l'implantation de ce projet éolien. Pour des raisons écologiques (biodiversité et milieux naturels d'intérêt notamment), la commune de Clessé n'est finalement plus concernée par l'implantation d'éoliennes. Cependant, les trois municipalités ont souhaité porter ce projet ensemble avec une volonté mutuelle. C'est ainsi que le nom du projet des Trois Sentiers a été défini lors des réunions de COPIL, faisant référence au projet éolien porté par les trois communes et au sentier parcourant les trois territoires.

Plusieurs aménagements sont prévus dans le cadre de la mise en œuvre de ce sentier. Ils sont présentés ci-après.

→ **Aires d'accueil et de pique nique**

Trois aires d'accueil et de pique nique seront mises en place : une sur chaque commune. Concernant l'aire d'accueil de Neuvy-Bouin, deux possibilités sont à l'étude.

Des vergers citoyens pourront être mis en place sur les aires d'accueil suivant les possibilités d'aménagement spatial de chaque aire. La création de places de stationnement est également envisagée sur les aires.

Ces aires d'accueil et de pique nique constitueront des points d'accès au sentier, de même que la voie verte existante traversant actuellement le bois de la Gare et le Bois des Boules et qui emprunte l'ancienne voie ferrée entre Bressuire et Parthenay. Cette voie verte partage un tronçon commun avec le futur sentier.



Exemple de réalisation possible pour l'aire d'accueil de La Chapelle-Saint-Laurent

Figure 344 : Exemple de réalisation possible pour l'aire d'accueil de LA CHAPELLE-SAINT-LAURENT



Figure 345 : Localisation sur les trois communes des aires d'accueil bordant le sentier thématique



Aire d'accueil déjà mise en place par WPD sur le parc éolien de Clussais-la-Pommeraye (79)

Figure 346 : Aire d'accueil déjà mise en place par WPD

→ **Panneaux d'information planimètres**

Trois panneaux d'information planimètres seront mis en place, un sur chacune des aires d'accueil. Ils présenteront des informations sur le parc éolien et le plan du sentier.

→ **Panneaux d'information cubes et bornes**

Trois panneaux d'information cubes et 6 à 8 bornes d'information sur les thèmes des énergies renouvelables, de l'éolien, des économies d'énergies, de la biodiversité et du patrimoine paysager local seront également installés le long du sentier.

Des bornes sont aujourd'hui présentes sur les portions de sentier réutilisées dans le cadre du projet, mais en mauvais état. Les bornes prévues dans le cadre du projet permettront de baliser le sentier à l'approche du site du projet éolien des Trois Sentiers, et de valoriser les chemins de randonnées existants sur certaines portions. Les différents panneaux d'informations pédagogiques seront élaborés, dans la mesure du possible, en collaboration avec des partenaires locaux. A noter que le nombre d'aménagement proposés pourra évoluer lors de la construction.



Figure 349 : Panneaux d'information cube déjà mis en place par WPD

• **Observatoire de la biodiversité**

Un observatoire de la biodiversité sera mis en place au niveau du sentier, en bordure du bois de la Gare à Clessé, l'objectif étant de pouvoir observer la biodiversité qui est riche sur ce secteur, et de faire le lien avec la conception du projet qui a conduit à la suppression des deux éoliennes de Clessé.



Figure 351 : Exemple d'observatoire de la biodiversité

• **Hôtels à insectes**

Trois hôtels à insectes seront également installés : un sur chacune des aires d'accueil. D'autres seront installés le long du sentier (ci-contre un exemple d'hôtel à insectes installé sur le sentier dans le cadre du parc éolien wpd de Clussais-la-Pommeraiie).

L'ensemble des aménagements proposés permettront ainsi de sensibiliser les usagers du sentier, et d'améliorer le cadre de vie des habitants des hameaux et des randonneurs et/ou touristes.



Figure 348 : Panneau d'information planimètre déjà mis en place par WPD



Figure 347 : Borne d'information déjà mise en place par WPD



Le sentier permettra de parcourir les paysages de la Gâtine de Parthenay et du Bocage Bressuirais. Il sera un vecteur de découverte des milieux naturels présents à proximité du parc des Trois Sentiers ainsi que de la biodiversité associée à ces milieux. On peut citer notamment :

- l'étang des Mothes et l'étang de l'Olivette,
- les bois des Mothes, des Boules, de la Gare et de Neuvy.

Il permettra également la mise en valeur du patrimoine présent localement :

- la Basilique Notre-Dame de Pitié,
- le Pas-de-la-Vierge et la Croix de Jérusalem,
- le Moulin des Mothes,
- le Moulin du Petit Fay,
- le site classé du Chaos granitique de Gâtine Poitevine et la roche branlante de la Garrelière,
- le village de Hérisson avec son Château, son Église et sa Merveille,
- l'Église et la vierge à Clessé,
- le Château de la Fortunière et le Château des Mothes.

La page suivante permet d'illustrer les éléments du milieu naturel et du patrimoine visibles depuis le sentier. Le sentier permettra également, en passant à proximité immédiate des éoliennes sud du projet, la sensibilisation et la découverte des énergies renouvelables.

Dans le cadre de ce projet, des événements et activités pourront être mis en place. Ils seront à définir ultérieurement avec les communes ou des acteurs associatifs :

- Activités et partenariats avec les écoles : plantation des arbres avec les écoliers ce qui permet la sensibilisation à la fois de la biodiversité, du paysage.
- Proposition d'animations scolaires le long du sentier, par exemple au niveau de l'étang des Mothes ou au niveau de l'observatoire qui sera créé.
- Le sentier mesurant 22 km de long, il pourrait constituer le parcours d'un éventuel semi-marathon des Trois Sentiers... L'organisation de course et trail en milieux naturels ayant le vent en poupe ces dernières années.

Enfants participant à la plantation d'arbres sur le parc éolien WPD de Clussais-la-Pommeraiie (79)



Figure 350 : Enfants participant à la plantation d'arbres sur un parc éolien de WPD

**Accompagnement : Création d'un sentier thématique avec aménagement de points de vue sur le parc**

Le porteur de projet propose la mise en place d'un sentier de randonnée thématique d'une longueur d'environ 22 km faisant le tour du site d'implantation du parc éolien des Trois Sentiers et passant par les trois communes du projet.

Plusieurs aménagements sont prévus dans le cadre de la mise en place de ce sentier :

- mise en place de 3 aires d'accueil et de pique-nique (une pour chacune des trois communes proches du projet à savoir, LA CHAPELLE-SAINT-LAURENT, CLESSE et NEUVY-BOUIN),
- mise en place de 3 panneaux d'information planimètres sur chacune des aires d'accueil avec des informations sur le parc éolien et un plan du sentier,
- mise en place de 3 panneaux d'information cube et de 6 à 8 bornes d'information sur les thèmes des énergies renouvelables, de l'éolien, des économies d'énergie, de la biodiversité et du patrimoine paysager local,
- mise en place d'un observatoire de la biodiversité au niveau du sentier, en bordure du bois de la Gare à Clessé,
- mise en place d'un hôtel à insectes au niveau de chacune des aires d'accueil (soit un total de 3) et d'autres le long du sentier.

Coût prévisionnel estimé pour 20 ans (HT) :

- Aménagement du sentier : environ 70 000 euros répartis de la manière suivante :
  - Aires de pique nique (table, poubelle, banc, places de stationnement, végétation) + parcelles : 57 000 €
  - Panneaux d'information planimètre : 3 planimètres d'environ 1500 € chacun = 4500 €
  - Panneaux d'information cube : 3 x 550 € = 1 650 €
  - Panneaux d'information borne : 8 x 550 = 4 400 €
  - Hôtels à insectes : 1 600 €
- Observatoire biodiversité : 20 000 €

# Sentier de l'énergie et du patrimoine

**Aire d'accueil de la Chappelle Saint Laurent**  
La figure aire d'accueil présente sur le parcours du sentier offrira une vue sur la basilique Notre Dame de Pitié. Elle sera aménagée de manière à offrir plusieurs services à ses usagers : tables de pique-nique, panneaux d'informations, etc. La plantation d'un verger citoyen pourra également être envisagée sur cette aire d'accueil.

**La Basilique Notre-Dame de Pitié**  
Le sentier permet de passer devant la basilique Notre-Dame de Pitié, sanctuaire et lieu de pèlerinage dédié à Marie. Depuis 1873, d'importantes manifestations et pèlerinages ont attirés à Pitié des foules considérables. La basilique reste aujourd'hui le centre de pèlerinage le plus fréquenté du Poitou.



14



1



2

## La Chapelle-Saint-Laurent

## Le Bois des Mothes

Le sentier permet de longer le Bois des Mothes. Ce dernier est également traversé par l'ancienne voie de chemin de fer Parthenay-Bressuire qui est aujourd'hui aménagée en voie verte multi-terrain, accessible depuis le sentier.

**Le Château des Mothes**  
Le château fort a été construit au sommet d'un piton rocheux, dont les épaisse murailles dominent les alentours. L'enceinte du château était autrefois flanquée de cinq tours, dont subsiste la plus importante. Ce château est observable depuis le sentier, mais il s'agit d'une propriété privée qui ne se visite pas.

**Les étangs proches du bois des Mothes**  
Plusieurs étangs et marais parsèment les alentours du Bois des Mothes, représentant des milieux d'intérêt pour la faune et la flore. L'un d'entre eux est visible depuis le sentier, à proximité du Bois des Mothes.



3



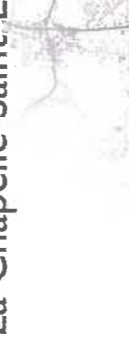
4



5



6



7



8

## Le Pas-de-la-Vierge

**Le Pas-de-la-Vierge** est un immense rocher de 135 m de circonférence. Depuis le sentier, une entrée permet d'y accéder. Ce site est le berceau d'une légende : il serait le lieu d'apparition de la vierge et d'une guérison miraculeuse. Le creux présent au milieu de ce rocher laisse place à une procession qui a lieu lors des pèlerinages.

**La Croix de Jérusalem**  
Elle fut utilisée lors d'une procession à Jérusalem durant un pèlerinage. Elle fut attribuée au sanctuaire de Notre Dame de Pitié en 1910.



12



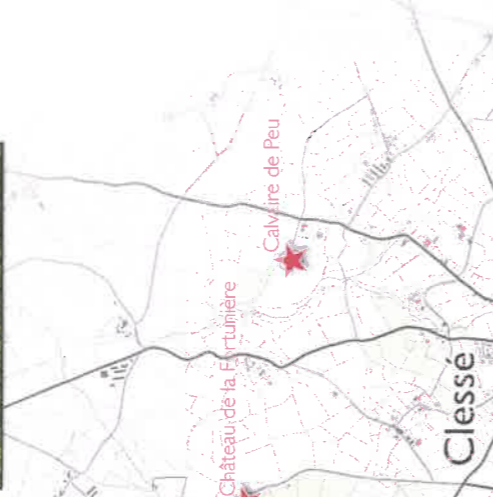
13



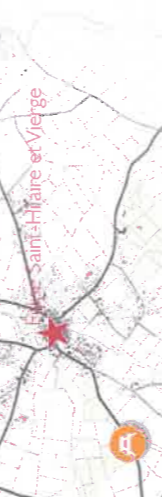
14



15



9



10



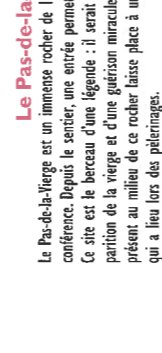
11



12



13



14

## Observatoire de Clessé

Un observatoire sera installé le long du sentier à Clessé, permettant d'offrir aux randonneurs ou cyclistes une vue en hauteur sur le bois de la Gare. Depuis ce point de vue, il sera possible d'observer la faune de ce milieu boisé.



4



5



6



7



8



9

## Voie verte au niveau du bois de la gare

Le sentier permet de rejoindre la voie verte qui traverse le bois de la Gare.



10



11



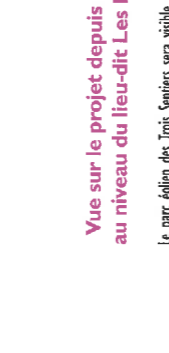
12



13



14



15

## Bois de la Gare

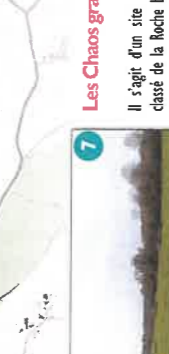
Le sentier thématique longe le bois de la Gare au sud et à l'est. Depuis l'ouest, au niveau des étangs des Mothes et de l'Olivette notamment, des transits avifaunistiques ont lieu en passant par le bois de la Gare. L'observation d'espèces d'oiseaux y est donc possible.



6



7



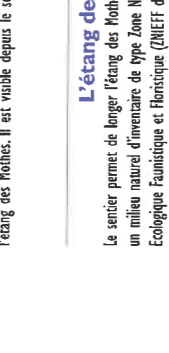
8



9



10



11

## Vue sur le projet depuis le sentier au niveau du lieu-dit Les Pouillères

Le parc éolien des Trés sentiers sera visible depuis le sentier. (cf. photomontage ci-contre).



9



10



11

## Le Moulin de la Mothe

Le moulin de la Mothe est situé sur le barrage-séque qui crée l'étang des Mothes. Il est visible depuis le sentier.



12



13



14

## L'étang des Mothes

Le sentier permet de longer l'étang des Mothes. Cet étang est un milieu naturel d'intérêt de type Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF de type I), en lien avec la présence d'espèces d'oiseaux patrimoniales nicheuses. L'observation de plusieurs espèces d'oiseaux y est possible.



15

## Les Chaos granitiques de Gâtine Poitevine

Il s'agit d'un site classé qui constitue l'extension du site classé de la Roche branlante de la Garrelière. Cette dernière n'est pas visible depuis le sentier mais plusieurs chaos sont visibles le long du sentier au travers de parcelles agricoles.



7



8

## Le bois de Neuvy Bouin

Depuis le sentier, une vue se dégage sur le bois de Neuvy Bouin.



9



10

